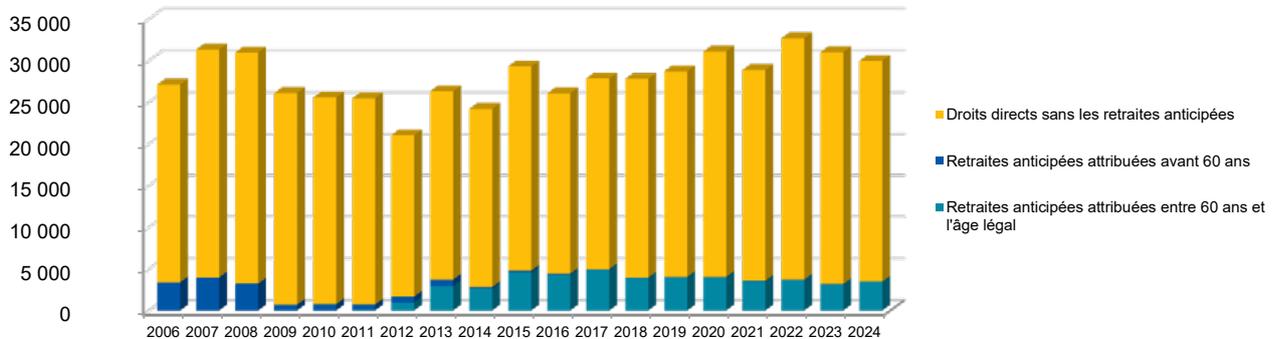


Retraités résidant en Carsat Languedoc-Roussillon			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	15 146	24 126	39 272
Droits directs (retraites personnelles)	13 772	16 449	30 221
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 374	7 677	9 051
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 836	2 456	4 292

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006

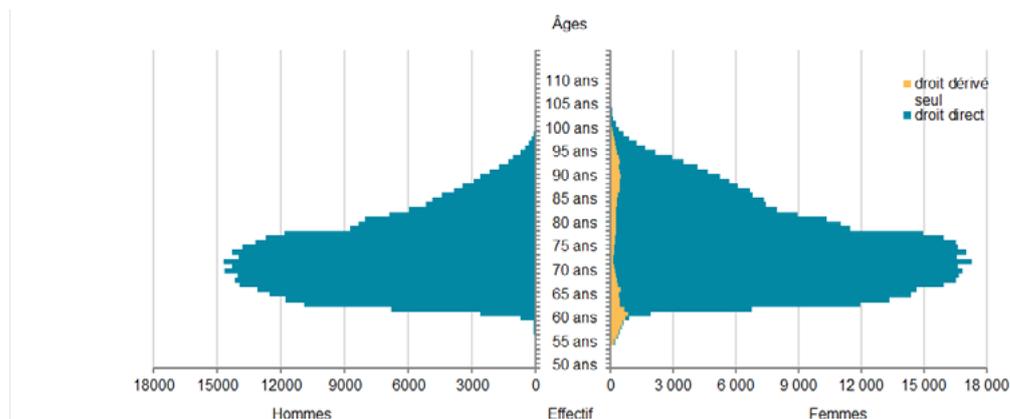


Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 760	987	3 747
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,5 ans	64,0 ans	63,8 ans
Droits dérivés	76,3 ans	74,9 ans	75,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	14,4%	14,4%	14,4%
Retraités bénéficiant d'une surcote	16,8%	17,5%	17,2%

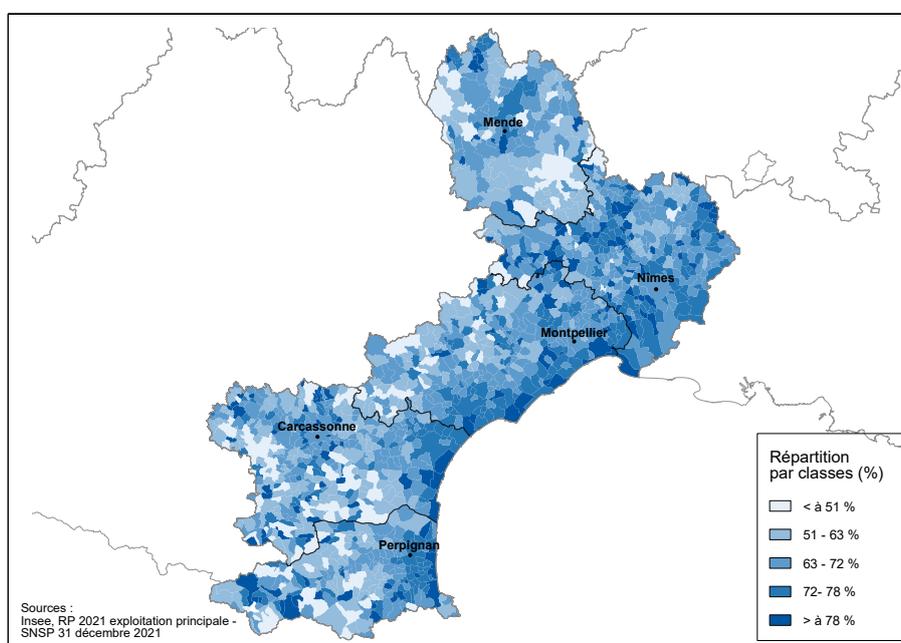
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	298 146	381 490	679 636
Retraités percevant un droit direct seul	286 849	280 650	567 499
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 559	15 558	17 117
Retraités percevant les deux à la fois	9 738	85 282	95 020
Minimum vieillesse ⁽²⁾	6,3%	6,2%	6,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	57 161	20 554	77 715
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,5 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	924 €	742 €	822 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,1%	46,2%	35,8%

- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Languedoc-Roussillon



Prestataires payés par la Carsat Languedoc-Roussillon

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
11 - Aude	32 295	42 808	75 103
30 - Gard	68 623	85 838	154 461
34 - Hérault	94 424	122 082	216 506
48 - Lozère	7 259	8 803	16 062
66 - Pyrénées-Orientales	41 683	57 094	98 777
Total Carsat Languedoc-Roussillon	244 284	316 625	560 909
Total hors Carsat Languedoc-Roussillon	20 205	28 014	48 219
Ensemble des prestataires	264 489	344 639	609 128

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr